



Roissy, le 3 mars 2023

CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES PNC MOBILISÉS LE 7 MARS 2023

Depuis que le projet de réforme des retraites est connu, le SNPNC, avec l'UNSA PNC, a interpellé les ministères des transports et du travail.

Dans ce cadre-là, nous avons été reçus le 1^{er} décembre 2022, les 12 et 30 janvier 2023 pour poser nos revendications quant à la **prise en compte de la pénibilité de notre métier et notre refus de voir les PNC contraints de poursuivre jusqu'à 64 ans.**

Nous avons dans un premier temps obtenu la garantie du maintien de notre caisse de retraite indépendante et du maintien de l'âge légal de départ à 55 ans tel que fixé dans le code des transports.

Néanmoins, nous estimions que l'impact du rallongement de l'âge de départ à 64 ans n'était pas supportable pour le fonds de majoration de la CRPN. C'est dans ce contexte là que nous avons lancé une pétition qui a obtenu près de 6000 signatures, signatures portées devant le ministre.

Nous avons également été reçus les 8 et 10 février avec la FNAM (Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers) afin de chiffrer le coût du rallongement de la majoration pour notre CRPN.

Pour finir, nous avons rencontré le cabinet du ministre des transports vendredi dernier, 24 février, pour trouver les équilibres propres à garantir la pérennité de notre caisse et la possibilité pour chaque PNC de pouvoir partir dès 55 ans sans impact sur sa pension.

Toutes ces discussions conduisent aujourd'hui le SNPNC-FO à continuer de mettre la pression sur le gouvernement tout en maintenant le dialogue de manière à défendre notre métier et ses spécificités.

**LE 7 MARS LE SNPNC-FO APPELLE L'ENSEMBLE DES PNC
À DESCENDRE DANS LA RUE.**

MOBILISONS-NOUS, MAINTENONS LE PRESSION !